

2022-03-31

Jeudi, le 31 mars 2022

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance extraordinaire ce jeudi, trente-et-un mars deux mille vingt-deux (31-03-2022) à onze heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers(es) suivants(es) :

Siège N° 1 = Claude Dupont  
Siège N° 2 = Richard Viau  
Siège N° 3 = Onil Giguère  
Siège N° 4 = Pauline Dumoulin  
Siège N° 5 = Isabelle Harmegnies  
Siège N° 6 = Francis Picard

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme.

#### **ORDRE DU JOUR**

- Aménagement de trottoirs ;

#### **AMÉNAGEMENT DE TROTTOIRS**

202203-089

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien dépose une demande au Fonds pour le transport actif – Volet Immobilisation pour un nouveau trottoir de béton le long de la rue Principale / Route 216 en partant du centre du village en direction de Wotton sur une distance de 365 mètres.

Les travaux sont évalués à 200 750 \$. La Municipalité de Saint-Adrien demande une aide financière de 120 450 \$, soit 60 % des travaux.

Adoptée

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

202203-090

Le conseiller Claude Dupont propose que la session soit close à 11 h 30.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et greffière-trésorière

.....  
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*